

Formations standard acoustique industrielle

Application

- Donner une base théorique aux industriels qui ont besoin de solutions acoustiques
- Former à la réglementation sur les nuisances sonores environnementales et l'exposition des travailleurs
- Enseigner les normes à appliquer
- Expliquer les diverses solutions de traitements acoustiques

Avantages

- Agréée entreprise de formation. N° d'agrément : 82 69 06271 69 auprès du préfet de la région Rhône-Alpes
- Encadrement de la formation par un ingénieur acousticien d'expérience terrain : approche industrielle concrète
- Permet de créer un plan d'action pour être conforme à la réglementation
- Permet d'écrire et de comprendre les cahiers des charges pour les réalisations industrielles
- Donne les moyens d'assimiler les caractéristiques acoustiques d'une machine dans les documentations techniques afin de pouvoir comparer et d'en parler avec le fournisseur
- Permet de comprendre les rapports d'études acoustiques
- Prêt d'un sonomètre pour travaux pratiques



◆ DONNÉES D'ENTRÉE

> Public

- Responsable environnement, HSE (hygiène et sécurité).
- Responsable atelier ou maintenance

◆ DESCRIPTIF PRESTATION

- Formateur mis à disposition pendant 1 à 2 jours, sur site ou chez AD Ingénierie à Ternay.
- Matériel utilisé : sonomètres, source de bruit avec générateur (aigu, grave, spectres, niveaux).
- Exercices d'application.
- Notions d'absorption, isolation
- Acoustique prévisionnelle intérieur / extérieur
- Les différents types de traitement : utilisation, principe d'action (absorption, isolation, ...)
- Gains attendus
- Contraintes d'exploitation de chaque traitement
- Cahier des charges
- Méthodologie
- Choix des objectifs affaiblissement
- Choix des traitements
- Études de cas pratiques.

◆ DOCUMENTS REMIS

- Support de cours papier et CD.

◆ AUTRES FORMATIONS POSSIBLES

- Possibilité d'adapter les formations à la demande sur tous les sujets liés à l'acoustique.

Exemple : sensibilisation du personnel d'atelier au danger de surdité professionnelle.